

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance		No SD SD-2024-6108
OBJET	Recommander au conseil de nommer un membre indépendant au sein du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement - Fonds local de solidarité de Laval et de désigner un membre à titre de représentant désigné par la Ville de Laval		
No dossier(s) interne(s) : SG-3036-03 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts Date CE souhaitée : 2024-11-27 Date CM souhaitée : 2024-12-03			
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S) Date No résolution Objet 2024-09-10 CM-20240910-894 NOMINATIONS - COMITÉ D'INVESTISSEMENT CONJOINT - FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT ET FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ LAVAL Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle APPUYÉ PAR : Christine Poirier et résolu à l'unanimité: de nommer Mme Alexandra Rizzuto pour agir à titre de membre indépendante provenant du milieu socioéconomique local, au sein du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement - Fonds local de solidarité Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable; d'inscrire M. Kevin Di Sabato à la liste de réserve dudit comité afin de combler toute vacance qui pourrait survenir au cours des 2 prochaines années. ADOPTÉ (SD-2024-4484) Date No résolution Objet 2024-02-06 CM-20240206-148 RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ D'INVESTISSEMENT CONJOINT - FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT - FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ DE LAVAL Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou APPUYÉ PAR : Aline Dib et résolu à l'unanimité: de renouveler la nomination de M. Robert Lefebvre à titre de membre indépendant et de président du Comité d'investissement conjoint (CIC) et du Fonds local d'investissement (FLI) - Fonds local de solidarité Laval (FLSL), et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable. ADOPTÉ (SD-2024-322) Date No résolution Objet 2023-01-10 CM-20230110-29 RENOUVELLEMENT - MANDAT - COMITÉ D'INVESTISSEMENT CONJOINT FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT - FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ DE LAVAL Résumé Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Pierre Brabant et résolu à l'unanimité: de renouveler le mandat de M. Daniel Bellemare à titre de membre représentant désigné par la Ville au Comité d'investissement conjoint (CIC) Fonds local d'investissement (FLI) - Fonds local de solidarité Laval (FLSL), et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable, à compter du 2 février 2023. ADOPTÉ (SD-2022-6094)			

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2024-6108
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS ATTENDU QUE le Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement - Fonds local de solidarité de Laval (le «Comité») est composé de 7 membres, dont un représentant désigné par la Ville de Laval, un représentant désigné par le Fonds de solidarité FTQ et 5 membres indépendants provenant du milieu socioéconomique local. Un tel membre doit être un entrepreneur, un membre d'une organisation dont la mission est à saveur économique ou un citoyen impliqué dans sa communauté; ATTENDU QUE le poste de «représentant désigné par la Ville de Laval», lequel est actuellement occupé par M. Daniel Bellemare, deviendra vacant le 11 janvier 2025 en raison du souhait de ce membre de ne pas solliciter un renouvellement de son mandat lorsque celui-ci viendra à échéance le 10 janvier 2025; ATTENDU QUE dans le cadre du recrutement pour le Comité à l'été 2024, le comité des candidatures a eu l'occasion de rencontrer M. Kevin Di Sabato, lequel a été inscrit sur la liste de réserve du Comité, selon la résolution CM-20240910-894; ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance a eu l'occasion de communiquer avec M. Di Sabato et que celui-ci a confirmé son intérêt, sa motivation et sa disponibilité à devenir membre du Comité; ATTENDU QUE M. Di Sabato a fait l'objet d'un processus de sélection complet par le Secrétariat de la gouvernance et le comité des candidatures à l'été 2024, que son profil est complémentaire à ceux des membres actuels du Comité et qu'il a réitéré auprès du Secrétariat son intérêt, sa motivation et sa disponibilité à devenir membre du Comité; ATTENDU QUE, pour ces raisons, le Secrétariat de la gouvernance n'a pas jugé utile de solliciter d'autres candidatures ni de former un autre comité des candidatures afin de recommander la nomination de M. Di Sabato; ATTENDU QUE, dans ce contexte, le Secrétariat de la gouvernance souhaite recommander la nomination de M. Di Sabato à titre de membre indépendant provenant du milieu socioéconomique local au sein du Comité et recommander la désignation d'un membre d'expérience à titre de «représentant désigné par la Ville de Laval» au sein du Comité, poste actuellement occupé par M. Bellemare et qui deviendra vacant le 11 janvier 2025; ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance souhaite ainsi recommander M. Robert Lefebvre, président du Comité, à ce titre, en raison de son expertise et son expérience liées aux activités du Comité ainsi qu'en raison de sa compréhension du rôle que ce dernier est appelé à jouer; ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande la nomination de M. Kevin Di Sabato pour agir à titre de membre indépendant provenant du milieu socioéconomique local au sein du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité Laval, et ce, à compter du 11 janvier 2025, pour un mandat de 2 ans, renouvelable; ATTENDU QUE le Secrétariat de la gouvernance recommande la désignation de M. Robert Lefebvre, président et membre du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité Laval, à titre de «représentant désigné par la Ville de Laval», et ce, à compter du 11 janvier 2025, jusqu'à la fin de son mandat actuel se terminant le 6 février 2026.		
IMPACTS MAJEURS NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE NE S'APPLIQUE PAS		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service des affaires juridiques / Secrétariat de la gouvernance	No SD SD-2024-6108
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU de recommander au conseil de nommer M. Kevin Di Sabato pour agir à titre de membre indépendant provenant du milieu socioéconomique local au sein du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité Laval, et ce, à compter du 11 janvier 2025, pour un mandat de deux ans, renouvelable; de désigner M. Robert Lefebvre, président et membre du Comité d'investissement conjoint - Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité Laval, à titre de « représentant désigné par la Ville de Laval », et ce, à compter du 11 janvier 2025, jusqu'à la fin de son mandat actuel se terminant le 6 février 2026.		